



INTENTION GÉNÉRALE

DE NOVEMBRE 1902

Approuvée et bénie par Notre Saint-Père le Pape.

LA VÉRITABLE AFFECTION POUR LES DÉFUNTS



DOILÀ une intention toujours pleine d'actualité. La mort n'est jamais longtemps sans faire son apparition et se choisir quelque victime parmi les êtres qui nous sont le plus chers. Trop souvent hélas ! elle passe couchant dans la tombe une mère, un père, un frère, une sœur, un ami, et nous plonge dans les regrets d'une séparation cruelle, dans les tristesses et les noirs chagrins.

Pleurons nos morts, rien n'est plus légitime. Mais ne nous abandonnons pas à une douleur excessive et égoïste. Elle n'est pas morte l'âme de celui que nous pleurons. Pourquoi tant nous attarder à pleurer sur sa dépouille mortelle ? Regardons plus loin dans les régions de l'au-delà : son âme est là vivante, immortelle et nous restant unie par les liens étroits de la charité de JÉSUS-CHRIST. Voyons-la partagée entre la joie de se voir délivrée de ce corps de mort et proche de la récompense, et les souffrances inénarrables du Purgatoire.

Vous dites que vous aimez vos morts ? Vous ne vous contenterez donc pas de vous répandre en vains regrets et en larmes inutiles. Une affection véritable se prouve par des œuvres. Ils souffrent au-delà de toute expression, ceux que vous aimez, et cependant ils ne peuvent rien pour eux-mêmes. Et vous qui pouvez leur venir en aide—qui ne le peut ?—vous les laisseriez brûler sans rien faire pour les secourir ? vous seriez insensibles